

LACIM infos

Des nouvelles des 4 coins du monde

N°11



Bulletin semestriel

janvier 2007



Enfants en Inde

Sommaire

La vie des comités

- Le comité de Luriecq jumelage en Inde p. 2
- Le comité de St Point jumelages en Inde et Mali p. 3
- Nouveau comité à l'Oze des patates "solidaires" p. 8

La vie de l'association

- Inauguration nouveau bâtiment Prochaine AG p. 2

A propos de l'Inde

- Les oubliés de l'Inde p. 4/5
- Loi sur le travail des enfants p. 5

A propos de l'Afrique

- Au secours: l'or blanc au Mali p. 6
- Projets de maraîchage au Mali p. 7

Infos diverses

- Le micro crédit à l'honneur p. 5
- Des livres à découvrir p. 8

Le mot du président

Chers amis

Le prix Nobel de la Paix 2007 a été attribué au "banquier des pauvres" Muhammad YUNUS "l'inventeur" du micro crédit. Pierre ROUVE vous en dit plus en page 5.

LACIM avec ses partenaires locaux a en INDE une longue expérience de cette pratique de micro crédit à travers les groupes de femmes (SHG = Self Help Groups) : on parle de "revolving funds". Tous les témoignages soulignent combien c'est important pour la vie des bénéficiaires.

Au Mali, depuis 3 ans, nous finançons des projets similaires. Et avec les femmes ça marche - on ne peut pas en dire autant avec les hommes hélas - ! L'alphabétisation et les formations associées permettent à ces femmes de mieux maîtriser leurs activités : cette année plus de 30 villages et près de 2000 femmes vont en bénéficier. Je suis certain que cela va avoir un impact considérable pour le développement des villages et améliorer les revenus familiaux.

En ce début d'année 2007 je voudrais actualiser mon vœu de l'an dernier et souhaiter que l'achèvement de notre Siège Social donne à LACIM un nouvel élan. Nos amis ont besoin de nous.

Enfin au nom du Conseil d'Administration j'adresse à vous et à vos familles nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Et que nos activités au sein de LACIM soient fécondes et source de joies!

André JOSSE.



Village Dalit en Inde

Éditorial

Une nouvelle étape s'ouvre pour notre association avec la construction d'un nouveau siège social à Croizet-sur-Gand.

Ce petit village de la Loire près de Roanne est celui où la fondatrice de notre mouvement, Claude CHARLAT, a initié en 1968 un grand mouvement de solidarité et d'amitié avec l'Inde puis le Mali, le Niger, Haïti, l'Amérique Latine.

Lorsqu'elle nous a quittés fin 2004, le projet de nouveau bâtiment était déjà lancé, grâce au legs généreux d'une adhérente, pour pallier la vétusté des anciens locaux.

Début juin 2007 nous aurons la joie d'inaugurer cette nouvelle "maison de LACIM". Elle sera le lieu de travail du secrétariat, du CA et des différentes commissions qui se réunissent régulièrement. Elle sera aussi un espace d'exposition pour faire connaître notre association et sensibiliser le public, en particulier les plus jeunes à la vie de nos jumeaux du Sud. La première exposition sera centrée sur l'Afrique, elle présentera le mil et le sorgho, 2 céréales à la base de l'alimentation des pays du Sahel.

Avec tout ce qu'elle mobilise comme énergies nouvelles, comme travail en commun, comme créativité, cette nouvelle construction symbolise ce que nous avons sans cesse à bâtir et à inventer entre nous et avec nos amis du Sud pour un monde plus solidaire, plus juste et plus fraternel. C'est cet espoir que nous désirons partager avec le plus grand nombre et transmettre aux générations des plus jeunes.

Catherine AMBLARD, responsable de la commission communication.

« Je sentis soudain le vide de ces théories économiques que j'enseignais, face à la faim et à la pauvreté écrasante. Alors j'ai désiré faire quelque chose immédiatement pour aider les gens qui m'entouraient, même si c'était pour un seul être humain. »

Muhammad YUNUS, économiste Bangalais, Extrait de son discours à Oslo, lors de la remise du prix Nobel de la Paix le 12/12/2006.

Le comité de Luriecq dans la Loire soutient un projet générateur de revenus en Inde au Tamil Nadu

Le jumelage de notre village de Luriecq dans la Loire avec un village indien Tatchankurichy au Tamil Nadu a démarré en 1994 grâce à l'intérêt des habitants et la motivation de Mademoiselle Vissac aujourd'hui disparue.

Le village de Tatchankurichy est un village de dhalits ou intouchables.

Ces habitants sont tous très pauvres et leurs revenus de coolies, travailleurs dans les champs sont soumis à la fluctuation du climat.

La première nécessité a été de couvrir les frais de médicaments, de

réparations de maisons, de fournitures de vêtements et de soutien scolaire.



Après avoir reçu une aide régulière de 400 € par semestre durant toutes ces années, **les femmes se sont senties suffisamment fortes et responsables pour se lancer dans des projets générateurs de revenus.**

Aidées par M. Baskaran le responsable du village, elles nous ont proposé de leur prêter de l'argent afin **d'acheter un cheptel de chèvres.**

En Juin 2005, elles ont formé 3 groupes de 10 femmes.

Après avoir pris tous les renseignements sur le coût de cette opération, le groupe français de Luriecq a réfléchi à la manière de financer ce projet.

Il nous fallait **pour commencer avec le premier groupe de 10 femmes** la somme de 600 € à laquelle on a rajouté 30 € pour obtenir les photos de cha-



que femme avec ses chèvres et faire face à d'éventuels frais.

Nos cotisations n'étant pas assez importantes pour cet investissement supplémentaire, nous avons proposé aux habitants et à leurs proches de « **parrainer** » une chèvre pour la somme de leur choix, 30 € le prix d'une chèvre, leur donnant l'entier parrainage de la bête. Si la somme était inférieure il s'agissait d'un parrainage collectif.

En échange chaque personne recevrait la photo de la femme et des chèvres parrainées !

En suivant la procédure du **micro crédit** chaque femme de ce premier groupe a emprunté 3000 roupies (60 €) afin d'acheter 2 chèvres en janvier 2006.

Certaines de ces chèvres étaient déjà prêtes à donner naissance à un petit. Chaque petit rapporte entre 800 et 1500 roupies selon son poids et le cours du marché lors de sa vente.

Les premiers remboursements du micro crédit ont eu lieu sans difficultés.

Le programme ayant rencontré un très grand succès auprès de notre village nous avons de nouveau récolté 630 € afin de financer les emprunts du deuxième groupe de 12 femmes cette fois en juin 2006.

A leur tour elles ont pu emprunter et acheter leurs chèvres, qu'elles ont choisies elles-mêmes accompagnées du responsable du village. Les photos nous sont parvenues là aussi.

Les remboursements de 2 groupes ont permis au troisième groupe constitué de commencer à emprunter de quoi acheter à leur tour leurs animaux.

En janvier 2006 le responsable du secteur Monsieur Denish Kumar est allé vérifier que le programme se déroulait correctement.

Le dernier courrier reçu de notre village indien nous permet de comprendre à quel point ce que quelques euros pour nous, représentent pour ces personnes : **un véritable tremplin vers une autonomie** qui les sortira de situations difficiles. Lorsque nous avons lancé ce projet, la mousson avait em-

pêché toute récolte et les revenus de ces familles étaient inexistantes.

Aux dernières nouvelles il y a déjà eu 27 chevreaux mâles et 11 femelles, toutes les chèvres n'ayant pas encore eu de petits.

Les chevreaux mâles ont été vendus entre 700 et 800 roupies (16 € environ). Une partie des ventes sert à rembourser les emprunts le reste per-

met à ces familles de ne plus dépendre d'usuriers qui appliquent des taux de remboursement très élevés.

Outre le bénéficié financier, nous avons pu constater que **grâce à ce projet, les femmes se sont prouvées leur capacité à se responsabiliser, à subvenir en partie aux besoins de leur famille.**

Le groupe ainsi formé renforce leurs liens afin de faire face à tout problème et leur permet d'arriver en force sur les lieux de vente afin de vendre au mieux des intérêts du groupe.

Depuis, les femmes ont ressenti la nécessité d'apprendre à lire et à écrire et ont demandé au responsable d'organiser **des cours d'alphabétisation** afin de savoir signer leur nom au plus vite. Ce cours sera assuré par une des femmes sachant lire et écrire sous forme de cours du soir.

Nous sommes tous très heureux d'avoir participé à ce projet qui nous a apporté **un nouvel élan d'enthousiasme**. Notre action ne s'arrêtera pas là puisque un nouveau groupe de femmes étudie actuellement un projet de magasin.

Alors à nous d'être créatifs pour trouver de nouveaux fonds à prêter !

*Dominique HUMEN,
commission Inde, Luriecq (42).*

A noter sur vos agendas :

- ◆ **le 2 juin 2007**
inauguration du nouveau siège social à Croizet et de l'exposition sur le mil
- ◆ **le 3 juin**
Assemblée générale.

Le comité de St Point Tramayes en Saône & Loire: jumelages et actions

Notre comité, créé en 1986, groupe actuellement une trentaine d'adhérents dont la plupart résident dans les communes de Saint Point et de Tramayes.

1 jumelage en Inde

Nous sommes jumelés depuis quelques années avec le village de **Keesara**. Ce village possède un **collège d'enseignement général** où sont accueillis des jeunes gens de toutes origines sociales. Notre assistance consiste en une allocation régulière, semestrielle attribuée au collège pour



permettre l'accueil des élèves les plus démunis.

Un projet de construction, financé par notre comité, d'une **petite ferme laitière, gérée par le collège** a été achevé en 2006. Les bénéfices générés par cette exploitation (vente du lait) doivent, à terme, se substituer à notre allocation. Nous avons financé la construction du bâtiment qui constituait la première phase du projet.



L'acquisition du cheptel (8 vaches laitières) a ensuite été financée et réalisée en deux étapes. Cette opération, sur le plan financier, a représenté une part importante de notre budget annuel d'assistance au cours de l'exercice 2006.

Notre comité a participé par un **don** de 1000 € à la souscription ouverte par le siège de L.A.C.I.M pour secourir les villages jumelés de l'Inde du nord victime du **tsunami**. Certains

de nos adhérents ont, d'autre part, participé à cette souscription à titre individuel.

3 jumelages au Mali

Gomitogo

Ce 1^{er} jumelage au Mali a été actif près de 14 ans (1987-2001). Projets engagés:

- Participation à la **fourniture d'équipements** essentiels (canal d'irrigation, pirogues, attelages ...).
- Concours financier au **fonctionnement de l'école et à la création d'un CESCO** (Centre de Santé COMMunautaire).
- **Aide aux familles** sous la forme de crédits ou prêts gratuits pour l'achat de semences de riz.

Sibikili

Ce village est jumelé **depuis 1993**.

- Construction et équipement d'une **maison de santé** composée d'un petit dispensaire et d'une maternité.
- Creusement et aménagement d'un **puits** pour la maison de santé et l'école. Les gens du village ont accès à ce puits lorsque les autres points d'eau du village tarissent en fin de saison sèche.

- Financement de l'**achat de maïs** pour rentabiliser le fonctionnement du moulin à maïs du village.

Koulikoroni

En **2004, 2005, 2006** l'assistance de notre comité au Mali s'est exercée essentiellement au profit de ce village, **dans la région de Bamako**, au sud du pays. L'activité de ce village est exclusivement agricole : cultures céréalières et maraîchères. Nous sommes intervenus dans 2 domaines :

1) Aide financière à l'équipement agricole :

- acquisition, installation et entretien d'un **moulin à mil** utilisé pour le traitement des récoltes céréalières,

- prêt financier à des familles d'agriculteurs du village pour l'**acquisition d'équipements aratoires** (bœufs, charrues),

- mise en place d'une « **banque de céréales** » concourant à l'autosuffisance alimentaire du village.

2) Aide financière à la scolarisation des enfants du village. Cette aide régulière est gérée par un contrat concernant la rémunération des instituteurs et les frais d'équipement scolaire. Ce contrat est conçu en des termes favorisant la **scolarisation des enfants des deux sexes**. Une aide ponctuelle intervient, en complément,

à chaque rentrée scolaire, pour **favoriser la scolarisation des enfants appartenant aux familles les plus démunies**.

Actuellement, nous étudions la possibilité de participer, pour ce village, au projet d'alphabétisation des femmes au Mali (cf. article n° 10 de LACIM Infos).

Jean Claude MASERA, comité de St Point Tramayes (25).

Nos actions d'animations

Tous les ans, nous organisons à l'automne un repas auquel sont conviés les adhérents et sympathisants de notre comité. Ce repas permet de rassembler et d'informer. D'autre part, les frais sont couverts par une participation forfaitaire des convives augmentée d'un petit bénéfice. Moyennant un choix judicieux du prestataire fournissant le plat principal et la collaboration de quelques volontaires pour assurer le service, cette opération conviviale permet, bon an mal an, de dégager 4 à 600 € de bénéfice.

En 2005, nous avons fait venir l'exposition vente de LACIM à Tramayes. Opérant dans un chef lieu de canton



rural, cette manifestation, à priori, ne promettait pas de gros profits. Mais nous avons pris soin de l'inscrire en marge du « marché gourmand » organisé tous les ans, en août, par le syndicat d'initiative du village et qui attire nombre de visiteurs. D'autre part, une braderie au profit de la restauration du patrimoine avait lieu le même jour. Grâce à l'effort de publicité mutuelle mise au point par les organisateurs des trois manifestations, celles-ci ont rencontré un grand succès auprès du public résidant et visiteur, apportant un chiffre d'affaire substantiel.

Cette année, dans le cadre de la fête patronale de Saint Point, le 13 août, avait lieu une opération "vide grenier". Notre comité a installé son propre stand garni des objets récoltés gratuitement auprès des adhérents et sympathisants locaux. Malgré un temps peu favorable, cette opération a rapporté 250 €. D'autre part une manifestation de cette nature peut être facilement assortie de publicité en faveur de LACIM.

Les tribaux : Les oubliés de l'Inde

On les appelle "Adivasi" ou encore "Aborigènes de l'Inde". Ils forment une importante minorité : approximativement 8% de la population indienne, soit 70 à 80 millions selon les sources.

La Constitution Indienne reconnaît leur existence. Ce sont les tribus répertoriées (*scheduled tribes*), parfois regroupées avec les castes répertoriées (*scheduled casts*) de "dalits". Ils peuvent bénéficier, à ce titre, d'avantages liés au principe de la discrimination positive : postes réservés au Parlement et aux Assemblées Régionales, ainsi que de mesures visant à favoriser l'accès à l'éducation ou au développement économique. Largement ignorés jusqu'à la période britannique, **les Adivasis ne constituent pas un groupe homogène**; les autres indiens les considèrent souvent comme "primitifs".



Une partie importante d'entre eux vit dans une ceinture longeant l'Himalaya depuis le Jammu-Kashmir jusqu'aux états du Nord-Est où ils constituent parfois jusqu'à 90% de la population. Une autre forte concentration se trouve dans les régions vallonnées de l'Inde centrale. On rencontre de plus petites communautés d'Adivasis au Karnataka et en Andhra Pradesh (6% de la population), au Tamil Nadu et au Kerala (1% de la population).

Pendant des millénaires, ils ont vécu paisiblement dans les collines et régions boisées. Beaucoup parlent encore des langues incomprises des autres habitants; ils observent des coutumes différentes de celles des Hindous ou des musulmans et tiennent à préserver leur culture. Un assez grand nombre a été christianisé durant le 19^{ème} siècle

D'un point de vue économique, l'introduction par les Britanniques de la notion de propriété du sol a eu des effets dévastateurs. Les Adivasis, pour qui la terre était consi-

dérée comme une ressource et une propriété commune, libre d'utilisation par celui qui en avait besoin pour sa subsistance, n'ont pas compris la nécessité d'obtenir un titre de propriété, et, de ce fait, se sont trouvés spoliés par toutes sortes de prédateurs...

De nos jours, ces communautés restent les plus attardées de l'Inde sur le plan de la santé, de l'éducation et du revenu familial. Durant les 50 dernières années, la grande majorité des tribaux ont été dépossédés de leurs terres ancestrales; ils ont dû accepter des emplois précaires : tireurs de rickshaw, mineurs, ouvriers agricoles, etc...

Après ces quelques généralités, attardons-nous davantage sur **les communautés du Sud du pays**, à savoir les états du Kerala, du Tamil Nadu et du Karnataka où LACIM intervient beaucoup et compte le plus de jumelages. Plus de **3 millions** d'Adivasis vivent dans ces 3 états et forment un peu moins d'une quarantaine de tribus différentes : les principales étant les Kurubas, les Koravas, les Iruligas, les Soligas, Hasalarus et autres Malekudias.

3 types de communautés existent :

- **les communautés des collines** (*hill tribes*) qui possèdent quelques terres et collectent les produits de la forêt pour s'en nourrir et les commercialiser.
- **des groupes semi-nomades de la plaine**, vivant de la chasse au pied des collines et, le plus souvent, sous la dépendance de propriétaires terriens.
- **des groupes nomades**: paysans sans terre offrant leur force de travail, vivant aussi de la vente de produits artisanaux et de mendicité.

Les tribus des collines, dépendant de la forêt, sont très attachés à leurs traditions. Ils manifestent un grand respect et une profonde vénération pour la nature. Ils récoltent le miel, le tamarin, la gomme des arbres, des racines et des plantes de toutes sortes. Ils vendent leur cueillette à des intermédiaires sans scrupule qui, eux, possèdent un véhicule et achètent ces produits à des tarifs de misère, pour les revendre ensuite jusqu'à 5 fois plus cher sur le marché local.

Malgré une loi qui interdit à un non-tribal d'acheter des terres en secteur tribal, des hommes d'affaire obtiennent des terres sur lesquelles ils aménagent des espaces destinés au tou-

risme ou à des réserves animales. Ainsi, d'importants secteurs forestiers sont contestés aux tribaux et cela constitue une très grave menace sur leur communauté. Les nouveaux venus se font vite menaçants : les Adivasis sont couramment victimes de toutes sortes de harcèlements. Bon nombre d'enfants sont employés à des petits travaux plus ou moins forcés pour des salaires de quelques milliers de roupies par an !

Ces atteintes à leur dignité et à leur sécurité, ajoutées à la restriction de leur espace forestier, a poussé de nombreuses familles à quitter leur habitat traditionnel pour chercher des ressources alternatives dans les villages voisins ou dans les éventuelles plantations de thé ou de café que l'on trouve dans la région. Il arrive que des « officiels » les forcent à des activités de trafic de bois précieux, d'ivoire, etc... pour lesquels ils encourent de gros risques et, bien entendu, ne sont pas couverts par ceux qui les emploient.

On peut dire que la grande majorité de ces communautés tribales « survivent » simplement. Cette grande vulnérabilité sociale, politique, culturelle et religieuse rend ces groupes sans défense sujets à toutes sortes d'exploitation. Leur identité même n'est plus reconnue.

Il convient cependant de dire que le gouvernement central, ainsi que les



gouvernements locaux, ont consacré, et consacrent toujours des sommes conséquentes d'argent pour porter remède aux difficultés des Adivasis et autres minorités, mais, très souvent, ces fonds sont détournés par des bureaucrates corrompus, ou à des fins personnelles.

Baucoup de projets de développement n'ont jamais atteint leur cible... Lors d'un forum organisé en 2005 à Mysore sur la vie des tribaux, on a pu écrire dans le compte-rendu final : « *Tel est le lot des Adivasis : à l'intérieur de la forêt, ils ne sont pas des animaux ; ils ne sont pas non plus des êtres humains à l'extérieur* » !



La situation des femmes est encore plus inhumaine. Incultes et analphabètes, elles sont terrorisées par les nouveaux administrateurs de la forêt : souvent victimes d'abus sexuels et de viols de la part des agents forestiers ou des riches propriétaires terriens qui les emploient. L'accès aux soins médicaux lors d'une grossesse ou d'un accouchement est pratiquement impossible, d'où une forte mortalité des jeunes mères. A l'intérieur même de leur communauté, leur avis compte très peu lors des décisions.



L'accès à l'école est le plus souvent restreint sinon complètement fermé. Si les mariages d'enfants existent et sont fréquents à partir de 10/12 ans, ce ne sont pas des mariages forcés : garçons et filles ont le choix de leurs partenaires... et peuvent même en changer : d'où l'existence d'une polygamie dans les deux sens. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le développement des maladies sexuellement transmissibles et le SIDA.

La superstition et les tabous sont

largement répandus. La maladie est souvent vue comme une manifestation de la colère divine. Présages, mauvais œil, fantômes, sorcières et autres magie noire, sont pris au sérieux avec des conséquences graves pour la santé des enfants en particulier .

Une situation certes peu enviable que celle des tribaux du Sud de l'Inde ! Sans terre, à la recherche de moyens de subsistance, mal nourris et dans un état de santé fragile, en majorité analphabètes, ils subissent la pression d'intermédiaires et d'usuriers sans scrupule et doivent fournir un travail souvent forcé et toujours sous payé. Comble de malchance, ils sont très mal organisés pour défendre leurs droits, car il y a peu de collaboration entre les différentes communautés.

Face à cette situation, et devant l'échec des tentatives gouvernementales de développement de ces populations opprimées, **les actions de nombreuses ONG locales** se mettent en place et commencent à porter leurs fruits. C'est dans ce cadre qu'intervient LACIM, en engageant un partenariat avec ces associations ou en multipliant les jumelages dans ces secteurs. De nombreux projets voient le jour et méritent assurément d'être soutenus.

Lors du **Forum** cité plus haut (Adivasi Maha Sabha Forum in Karnataka), **plusieurs lignes d'actions** ont été dégagées afin d'améliorer le sort de ces populations en marge .

En voici quelques unes :

** Améliorer les connaissances, développer les aptitudes et talents spécifiques des tribaux.

** Renforcer les droits des Adivasis sur la terre et la forêt.

** Monter des campagnes d'information sur la violence, le travail forcé des enfants, l'égalité des sexes.

En direction des femmes :

** Améliorer l'accès aux soins, notamment les soins pré et postnataux, planning familial.

** Accès à l'éducation élémentaire et primaire.

** Mise en place de programmes générateurs de revenu : petits élevages, petits magasins, fabrication de briques, etc..

** Formation à l'épargne solidaire (SHG)

** Lutte contre les mariages d'enfants, polygamie ...

Les populations tribales font partie, sans aucun doute, des plus déshéritées du sous-continent Indien. En multipliant les jumelages avec des villages tribaux, en établissant éventuellement des partenariats avec des ONG locales, on peut être assurés de faire œuvre utile et de ne pas se tromper de cible.

Pierre ROUVE, commission Inde, Réquista (12)

Sources de l'article :

- « 99 réponses sur » : Réseau Adecem.

- Guides Lonely Planet « Inde »

- The Cambridge encyclopedia of India

- Aborigènes de l'Inde : Wikipedia.org

- "Problems and issues of Adivasi" de Pragathi Organization

Le travail des enfants aujourd'hui en Inde: une nouvelle loi

Une nouvelle loi vient d'interdire le travail des enfants de moins de 14 ans en Inde.

Dès le mois d'octobre 2006 toute personne employant des enfants dans les maisons, hôtels, restaurants sera passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans et d'une amende pouvant atteindre 424 dollars.

Cette interdiction a été imposée par le Child Labour Prohibition and Regulation Act crée en 1986.

Une interdiction semblable avait été prise il y a 20 ans pour tous les enfants travaillant dans des industries dangereuses. Mais les contrôles sont rares et les lois ne sont pas appliquées.

L'Inde compte 12,6 millions d'enfants qui travaillent. C'est le pays qui emploie le plus d'enfants.

Souvent ceux-ci travaillent pendant de très longues heures, ils font des travaux dangereux qui affectent leur santé et leur psychisme.

Tiré de Libération du 04-08-2006,

Le micro-crédit à l'honneur !



Photo Courtesy /Grameen Bank

Le 13 Octobre 2006, le prix Nobel de la Paix a été attribué à M. Muhammad YUNUS, économiste bangladeshi inventeur du micro-crédit. On est presque étonnés qu'il n'ait pas reçu le prix Nobel d'économie en même temps !

Pour les sages d'Oslo : *« Une paix durable ne peut être obtenue sans qu'une partie importante de la population ne trouve les moyens de sortir de la pauvreté. Le micro-crédit est un de ces moyens. »*

C'est en 1976 que Muhammad YUNUS faisait son premier prêt de 27 dollars à une quarantaine de villageois : **la GRAMEEN BANK était née.** Le principe : prêter de petites sommes aux plus démunis, à des taux très bas... Étonnant, n'est-ce pas ? Et quelque peu révolutionnaire aussi. Voici qu'on peut prêter aux pauvres maintenant ! Et ça marche en plus... En 2006, plus de 6

millions de Bangladeshi, des femmes surtout, bénéficient de 5.7 milliards de prêts . La Grameen Bank est présente dans plus de 40 pays. En 1992 déjà, Denise Gault : journaliste à « La Vie », constatait que les prêts consentis par la Grameen Bank contribuaient fortement à l'émancipation des populations en détresse. Elle écrivait : *« Les villages où fonctionnent les groupes Grameen Bank font partie de ceux où le planning familial est le mieux appliqué. Les enfants y sont en meilleure santé. Il n'est plus nécessaire d'en faire 6 pour en garder en vie 2 ou 3. »*

Aujourd'hui, le micro-crédit n'est plus réservé aux seuls pays du Sud. En France, Mme Marie NOVAK : fondatrice de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) reconnaît qu'elle s'est beaucoup inspirée des idées de Muhammad YUNUS qu'elle a rencontré dans les années 80. Celui-ci se définit d'ailleurs comme un **"prêteur d'espoir"**. **Faire confiance aux pauvres donc : un encouragement pour LACIM à promouvoir cet outil d'émancipation des plus démunis.**

Pierre ROUVE.

Au secours: l'or blanc de l'Afrique de l'ouest en péril ! (1ère partie)

L'or blanc : c'est ainsi que les maliens désignent leur principale ressource : le coton qu'ils cultivent, récoltent, égrenent, tissent et surtout exportent. La filière coton concerne près de 20 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et constitue le premier poste d'exportation du Mali et du Burkina Faso.



Bennes de camion chargées de coton, usine d'égrenage à Koutiala (Mali)

Elle fait vivre plus du quart de la population de ces deux pays. **C'est le premier et presque le seul moteur de leur développement économique.** Le Mali dispute à l'Égypte, la première place de la production en Afrique, le troisième producteur mondial d'un coton de très bonne qualité.

Au Mali, la filière coton était intégrée aux cultures vivrières. En 2004, le PDG de la CMDT (Compagnie Malienne du Développement Textile) disait : « *la culture du coton n'a jamais été imposée en République du Mali, elle s'est développée depuis les années soixante en cohérence et en équilibre avec les autres productions agricoles, dont les cultures vivrières.* » En effet, la CMDT fournissait intrants et matériels nécessaires, proposait une technique équilibrée permettant au petit paysan de produire sa nourriture et la culture commerciale lui assurant une entrée d'argent. Le système de l'assolement faisait en sorte que les intrants fertilisants bénéficiaient aux cultures vivrières l'année suivante. La Compagnie se souciait aussi de la formation des paysans par l'alphabetisation, les incitant à créer des caisses d'épargne et de crédit coopératif, comme j'en ai été témoin dans la zone de Koutiala, cœur de la zone cotonnière, dès 1988 ; cf. aussi les belles pages de Erik ORSENNA (p. 26 à 29) dans Voyage aux pays du coton. La CMDT, garantissait la fiabilité des cours du coton en fixant un prix plancher, assurant ainsi un revenu minimum aux paysans.

Mais dès la fin des années 90, ce bel équilibre sera rompu, mondialisation et surtout ultra libéralisme et libre concurrence féroce obligent. La demande de coton est en hausse, les USA envoient donc les

"combattants de la Paix", en Afrique de l'Ouest. Ils étaient quelques uns à Koutiala, jeunes gens vivant pauvrement au milieu de la population, comme des missionnaires, parlant français et bambara, vantant sans relâche les mérites de la monoculture du coton auprès des paysans, ceux du Président des États-Unis auprès des lycéens qui fondèrent le Club des Amis de Bill CLINTON. Bien que formatés pendant 2 ans aux USA, ces jeunes diplômés es économie libérale, se posaient parfois des questions sur le bien-fondé de leur mission, comme nous en fit part l'un d'eux, qui avoua même être généreusement appointé par une agence américaine, nous laissant entendre qu'il pouvait s'agir de la CIA !...

En même temps, les bailleurs de fonds internationaux, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International (FMI), fondés par l'ONU après 1945, mais depuis longtemps dominés par les USA et soutenus par les pays développés, indispensables à la survie des PMA (pays les moins avancés) comme le Mali, le Burkina, le Bénin, le Niger ou le Tchad, **formulaient leurs exigences : privatisation des organismes de collecte et de traitement du coton comme la CMDT et ouverture au marché.** Les producteurs africains s'y soumettent en demandant du temps : le Bénin et le Burkina d'abord, le Mali, poussé par ses paysans qui n'ont pas été charmés par le chant des « combattants de la Paix », obtint un échéancier plus lointain (2008).

Mais parallèlement les pays développés déploient une arme terrible contre les PMA producteurs de coton. USA et Union Européennes accordent des subventions massives à leurs propres producteurs, aux USA et en Europe du Sud (Espagne, Italie, Grèce et même Turquie). Les résultats ne se font pas attendre : **les cours s'effondrent, les filières sont désorganisées, les paysans fragilisés.** Dès 2001, le Tchad, le Mali, le Bénin et le Burkina Faso demandent à l'OMC d'exiger la suppression de ces subventions, pratique déloyale des pays industrialisés. En effet, les subventions américaines aux producteurs de ce pays représentent trois fois le montant de l'aide publique accordée par le gouvernement de Washington au continent africain. **En 2004, le Mali a perdu 43 millions de dollars du fait de l'effondrement des cours du coton,** alors que l'aide publique américaine n'a pas dépassé 38 millions de dollars. De plus les coûts de production augmentaient du fait de la hausse des prix des produits pétroliers qui se répercutent sur ceux des carburants, des fertilisants et pesticides chimiques. Les effets de la privatisation s'avèrent catastrophiques au Burkina et au Bénin, les plus dociles aux injonctions des instances internationales.

Le regroupement des producteurs africains (APROCA) en liaison avec les sociétés cotonnières de la région a été pour beaucoup dans l'échec de la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en 2003 (cf.

aussi E. ORSENNA, op. cit. p 38 à 40). Les cotonculteurs ont mis en place une « cyberpétition » contre les subventions agricoles du Nord qui a recueilli 250 000 signatures.

Le 28 février 2005 s'est tenu à Bamako un « forum social sur le coton africain » pour réclamer la revalorisation des cours qui, du fait de la surproduction engendrée par les subventions des pays du Nord, sont tombés en dessous de 25 cens la livre (40 centimes d'euro). A 65 cens la livre, les producteurs africains ne dégagent plus de bénéfice. **Il a fallu réduire les surfaces cultivées en 2005-2006** et on est resté à 70 cens la livre. Les pertes



Commande de machine à égrener et carder le coton à Koutiala

dépassent le secteur cotonnier. En effet les groupements de producteurs investissaient les revenus de l'or blanc dans l'équipement de leur pays : réfection des pistes, construction d'écoles, de dispensaires, alphabétisation des adultes. E. ORSENNA (op. cit. p 43-44) rapporte une conversation tenue avec l'ambassadeur des USA au Mali, Mme Vicki HIDDEELSTON: « *Il faut repartir sur des bases saines. Chacun doit faire son métier. Une société cotonnière a pour mission de produire du coton, et du coton rentable, pas d'alphabetiser les populations, ni d'entretenir des routes, ni d'ouvrir des dispensaires. Et un État a d'autres tâches que de combler les déficits d'une société beaucoup trop lourde et bien trop mal gérée.* » Ce que Mme l'ambassadeur ne comprend peut être pas c'est que cette politique, vieille de presque 40 ans a porté ses fruits, même si sur le fond, l'accusation de mauvaise gestion n'est pas infondée. Elle aurait pu parler de la corruption qui a conduit quelques responsables en prison.

C'est aussi ignorer que les initiatives d'éducation de la CMDT ont eu pour conséquence l'implication et l'appropriation des intérêts de la filière par les paysans, mais aussi par ceux qui en vivent là où elle est implantée, au Sud du pays : femmes, ouvriers, artisans, commerçants et même fonctionnaires.

Madeleine GUYON, vice-présidente, comité de Sens (89).

Sources : le Monde Diplomatique : février 2005, décembre 2005, avril 2006.

Erik Orsenna : « Voyage aux pays du coton » Fayard avril 2006

« Typo extra muros » : revue lycéenne de l'Académie de Dijon, no spécial sur le Mali p 12-13, octobre 2004.

Le maraîchage au MALI : une activité pour les femmes

Le maraîchage : c'est la culture de légumes et de fruits de manière intensive.

Il vise à utiliser les terres de façon maximale et à produire dans des cycles de temps rapides. Il nécessite des moyens relativement importants particulièrement dans les pays sahéliens qui nous concernent où il sera nécessaire de creuser des puits très proches des lieux de production.

Pourquoi des jardins maraîchers ?

La création de jardins maraîchers a 2 objectifs principaux :

1 - **L'amélioration de l'équilibre alimentaire du village** : en effet l'alimentation est très peu équilibrée et les villageois, y compris les enfants, se contentent bien souvent de mil ou de riz avec peu de viande, encore moins de légumes. Une partie de la production servira donc à varier les repas et à apporter un complément nutritionnel.

2 - **L'autre but sera d'aider les femmes à augmenter leurs revenus familiaux** car ce sont elles qui travaillent principalement dans ces jardins.



Femme à Dombila sarclant son jardin à la daba

Une action orientée vers les femmes

Rappelons que la femme malienne (et en général africaine) assume tout ce qui touche aux tâches domestiques. Elle a de multiples activités : elle est ménagère chez elle (cela comprend une multitude de fonctions sachant qu'en brousse elle n'a pas l'eau courante, pas d'électricité, pas de machines diverses, pas de gazinière, pas de facilité de transport, bref rien pour lui rendre ces tâches plus faciles), vendeuse un peu partout, elle aide aux champs au moment des récoltes, elle va ramasser le bois... Du fait de tout cela elle a très peu de revenus alors qu'elle doit assumer un certain nombre de charges financières au niveau familial. La plupart du temps elle est analphabète, ce qui revient à dire qu'elle aura des difficultés partout.

C'est une des raisons pour laquelle LACIM a lancé des campagnes d'alphabétisation dans de nombreux villages (cf. LACIM infos n° 10) afin d'aider les femmes à surmonter ce handicap et leur permettre de mieux gérer leurs revenus. Cela explique que, parfois, les actions de création de jardins maraîchers peuvent être menées en parallèle avec celles de l'alphabétisation car cela leur permettra de mieux appréhender les problèmes. Elles sont facilitées par le fait que c'est la même ONG malienne, GAE Sahel, qui mène ces deux types de formation. Bien entendu ces actions

(alphabétisation et maraîchage) ne les empêchent pas de mener de front leurs tâches quotidiennes.

La démarche initiale

La demande provient d'abord des femmes d'un village jumelé. Elle vient généralement après une réflexion qu'elles ont mené entre elles d'abord et ensuite avec les permanents maliens. Jusqu'à présent cela n'a jamais été le premier projet mené avec un jumeau pour différentes raisons :

- la priorité est presque toujours le problème d'accès à l'eau potable (c'est le besoin de base vital du village),
- c'est un projet mené en principe exclusivement par les femmes,
- le coût total d'un jardin maraîcher est aussi un frein pour les comités français qui démarrent un nouveau jumelage.

Si l'idée paraît réalisable et si les femmes sont réellement volontaires une étude plus poussée doit être menée :

- choix de l'emplacement par rapport au village et à l'environnement,
- à quelle profondeur pourra-t-on trouver l'eau? En effet il ne faut pas qu'un puits maraîcher dépasse une douzaine de mètres sinon le temps passé à puiser l'eau pour l'arrosage serait trop long,
- la motivation des hommes du village à qui on demande d'aider au transport du sable et du gravier et qui fournissent une partie de la main d'œuvre pour installer la clôture et creuser les puits.

GAE Sahel bâtitra ensuite le projet de manière précise avec les éléments suivants :

- rentabilité pour les 3 années à venir du jardin maraîcher en fonction des possibilités d'écoulement : marchés, ville importante à proximité, etc.
- résultats attendus en travaillant autour d'indicateurs mesurables,
- coût de la formation des femmes au maraîchage car très peu ont eu l'occasion de travailler dans un jardin,

Devis des travaux avec les détails et le coût total (en différenciant la part LACIM et la part du village). Cette démarche se fait en concertation avec le jumeau français.



Maraîchage à Sognebougou

La réalisation du projet

La surface du périmètre maraîcher est généralement d'1 hectare, ce qui permet à au moins 80 femmes de démarrer l'activité. En fonction de la situation du village les travaux devront être réalisés rapidement et dans une période bien délimitée en particulier ceux implantés près du fleuve Niger (impossibilité d'accès par des véhicules pendant la saison des pluies et de la

crue qui s'ensuit).

- **creusement de 4 puits maraîchers** :

(1 pour 2500 m²) pour qu'il y ait suffisamment d'eau et pour que les femmes n'aient pas une trop longue distance à parcourir avec leurs seaux et leurs arrosoirs.

- **pose des poteaux, des cornières, du grillage** : l'espace est obligatoirement clos pour que les animaux ne viennent pas piétiner et manger les cultures.

- **organisation des femmes en Groupement Villageois de Maraîchage (GVM)** avec création d'un bureau qui le gèrera. Une cotisation d'adhésion des femmes désirant avoir un lot dans le jardin est demandée et servira à financer des petits micro-crédits pour celles qui ont le plus de difficultés.

- **formation aux techniques de maraîchage**, avec apport de semences, qui se fera pendant l'avancée des travaux pour que, une fois ceux-ci terminés, elles puissent démarrer les cultures tout de suite.



Groupement de femmes à Sognebougou

Le suivi du projet

GAE Sahel doit fournir des rapports pendant toute la durée du projet. Un agent reste en outre sur place dans le secteur pendant toute la durée des travaux. Si plusieurs projets sont lancés ensemble dans la même zone les frais de cet agent seront répartis.

Une évaluation sera faite 6 mois après le début du projet.

De même les permanents maliens et le chargé de mission du secteur concerné iront se rendre compte sur place des résultats obtenus. Les photos ci-jointes montrent plus qu'un discours les très belles réussites de ces projets.

Le budget

Le coût d'une telle réalisation, tout compris, revient à LACIM à environ 6 millions de Francs CFA (9300 €). Cela peut paraître cher mais cela va servir à tout un village et les rendements obtenus par les femmes sont à la hauteur du coût. En effet, pour 80 femmes la valeur moyenne de la production totale lors de la 2ème année correspond à la somme investie soit 75000 FCFA par femme et par année.

Quel plaisir elles ont lorsqu'elles nous font visiter leur espace et nous montrent fièrement les résultats obtenus! Leur sourire est le plus beau remerciement qu'elles peuvent nous faire.

André JOSSE, président,
et Gérard VERSCHOORE,
chargé de mission au Mali,
comité d'Eveux (69).

Des livres à découvrir

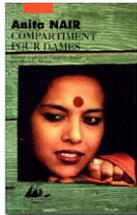
Sur l'Inde

Compartiment pour dames d'Anita NAIR, traduit de l'anglais par Marielle Morin, collection Picquier poche (9€50).

Dans un compartiment de train réservé aux femmes, Akhila, qui a décidé de partir seule à l'extrémité sud de l'Inde, recueille les confidences des autres femmes, faites de révolte, frustrations ou de renoncements. Ses compagnes de voyage vont ainsi l'aider à prendre en main son destin.

Ces « tranches de vie » reflètent les cloisonnements de la société indienne et la difficulté des femmes de sortir du carcan où elles sont placées.

Sangati de BAMA, roman traduit par Josiane RACINE, éditions de l'Aube, poche (7€41). Toutes ces anecdotes de la vie de femmes Dalits sont truculentes et bouleversantes. Elles révèlent l'oppression subie par leur communauté mais aussi le courage de ces femmes devant les difficultés de tous les jours dans un monde régi par les hommes et parfois très cruel. BAMA, Dalit, est née en 1958 en pays tamoul. Elle est aujourd'hui enseignante et ce roman est sa première œuvre majeure traduite en français.



Sur l'Afrique

Contours du jour qui vient de Léonora MIANO, Plon 2006, prix des lycéens 2006 (17€10). Après un remarquable premier roman (*L'intérieur de la nuit*, Plon, 2005) qui a connu un égal succès auprès du public et de la critique, Léonora MIANO continue l'œuvre qu'elle consacre à l'Afrique. « *Notre grandeur viendra de ce que nous saurons engendrer des êtres libres qui pourront dire combien l'Afrique vaut mieux que ce qu'elle pense d'elle-même* ». Ce roman est un violent réquisitoire et un chant d'amour à son continent natal. Au travers de la destinée de Mungo, une fillette rejetée par sa mère qui va promener son errance le long d'un pays frappé de folie, où des parents désespérés assassinent leur futur en sacrifiant leurs enfants... (Epok, l'Hebdo de la Fnac).



Le viol de l'imaginaire d'Aminata DRAMANE TRAORE, Hachette pluriel poche essai 2004 (6€56). Appuyé sur la riche expérience de l'auteur, de missions de développement en responsabilités ministérielles, en passant par les rencontres de Porto Alegre, ce livre est une analyse sans concessions de la situation actuelle de l'Afrique et souligne les effets ravageurs de la mondialisation néo-libérale. Il dénonce l'inadéquation et les conséquences néfastes des remèdes proposés par les institutions internationales (Banque mondiale et FMI), ainsi que leur confiscation par des « élites » autochtones corrompues, et propose une stratégie de développement endogène. Celle-ci fondée sur la capacité des Africains à redevenir des sujets de leur histoire, passe par l'affirmation d'une fierté nouvelle et la redécouverte de valeurs et d'un imaginaire propres.



La naissance d'un nouveau comité en 2006 à l'Oze en Côte d'or : des jeunes dans le coup! Et des patates "solidaires" plantées...

Le comité LACIM de l'Oze entre Alésia et Dijon, qui fonctionne depuis fin 2005, avec plusieurs jeunes parmi ses membres, a eu l'idée de planter des pommes de terre "solidaires" qui, récoltées, ont été vendues aux amateurs. L'argent perçu par le comité LACIM de l'Oze est reversé entièrement pour son jumelage au Mali, Lossagou, situé au Panadougou dans la région de Mopti.

Le but de l'opération permettra de compléter les cotisations des membres du comité afin de financer l'achat des attelages de bœufs, premier projet du jumelage. Les bœufs avaient été achetés en juin grâce à un prêt du siège de LACIM à Croizet.

Les amis de Lossagou au Mali nous ont écrit :
« *les matériels de la culture, c'est-à-dire les bœufs et les charrues...ont bien travaillé cette année...Il y aura de grands bénéficiaires chez nous et ça nous a beaucoup aidé aussi...l'hivernage est un peu bon .* »
(Lettre du 18 septembre 2006).

Les besoins de ce village sont importants et cette action sera suivie de bien d'autres!

Après la plantation des patates, - don de la Jardinerie de Le Venarey-les-Launes -, buttage des patates par le comité, sur le flanc de la vallée de l'Ozerain, le 23 juin 2006.



Après l'effort le réconfort!



Le 23 septembre, ramassage des pommes de terre par le comité : une belle récolte!



Nous avons récolté 700 Kg de pommes de terre ! Elles ont été vendues 50 cts le kilo en prix de base. Nous avons récolté 360 € avec quelques dons.

Pierre-Antoine GUYON, 12 ans, membre du Comité LACIM de l'Oze (21).

Directeur de la publication: André JOSSE

Rédactrice en chef : Catherine AMBLARD

Responsables du comité de rédaction :

Commission Inde : Hélène POUILLY

Commission Afrique : Madeleine GUYON

Commission Amérique Latine et Haïti : Henri AMBLARD

Commission communication : Catherine AMBLARD

Impression : Imprimerie CHIRAT- St Just-la-Pendue (42 540)

Réalisation LACIM. Dépôt légal à parution.

Bulletin semestriel gratuit. ISSN 1763-8585.



Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Association loi 1901. Reconnue d'utilité publique.

Siège : 42 540 CROIZET S/ GAND - France

Téléphone : 04 77 63 25 42 - Fax : 04 77 63 23 38

E.mail : lacim@lacim.fr



Site internet
www.lacim.fr

Remis à jour en janvier 2007
Webmaster : Bernard MICHEL